

EDITORIAL



Composé de huit communes, le canton de SAINT-BONNET-DE-JOUX est, par son aspect, typiquement charolais ; prairies, forêts, eaux dormantes et eaux vives y alternent. Entre les cantons de CHAROLLES, MATOUR, CLUNY, LA GUICHE, PALINGES, LA CLAYETTE, il couvre une superficie de 14.866 ha. C'est, en somme, un petit canton aux activités surtout rurales.

Qu'il s'agisse de ses paysages, de son habitat, des vestiges des temps anciens, de ses beaux châteaux, de sa renommée dans le monde religieux, il a tout pour attirer et retenir le touriste amoureux de la nature ou amateur de vieilles pierres, l'étranger en quête de sites pittoresques, de contacts humains, faciles et chaleureux chez nous.

La vie économique y est variée. A côté des activités agricoles, représentées par l'élevage de la race blanche dite « charolaise », par les terres cultivées et même quelques arpents de vigne, se développent le commerce, surtout présent à Saint-Bonnet-de-Joux, et l'artisanat installé dans plusieurs de nos communes. Des entreprises récentes se sont implantées chez nous et y prospèrent.

Si la nature et les ressources qu'on en espère exigent de l'homme des efforts continus, commerçants, artisans, entrepreneurs doivent eux aussi faire preuve d'initiative et lutter pour maintenir et développer leurs activités respectives.

Dans l'ensemble, notre canton, de mieux en mieux desservi, bien équipé en écoles, en associations actives, se maintient à un niveau satisfaisant et il est possible de dire que des perspectives d'avenir lui sont ouvertes.

François LACHARME,
Conseiller Général de Saint-Bonnet-de-Joux,
Maire de Vérosvres.

SCIERIE BOURQUIN

SCIAGES DIVERS - DEBITS SUR LISTES - SAPIN

71220 ST BONNET DE JOUX

VEROSVRES

Tél. : 85.2481.52